

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DE
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA BAIE DU COTENTIN**

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du Mardi 28 mai 2019

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-huit mai à vingt-heures trente minutes, le conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin s'est réuni à la salle des fêtes de Sainte Mère Eglise sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre LHONNEUR avec comme secrétaire de séance Monsieur Xavier GRAWITZ.

Nombre de membres :	71	Etaients présents : G. DONGE, M. LEBLANC, P. LECONTE, G. FOUCHER, K. DUPONT, A. MOUCHEL, M. JOURDAN, J.M. DARTHENAY, A. TOURAINNE, F. ALEXANDRE, I. BASNEVILLE, A.F. FOSSARD, X. GRAWITZ, V. DUBOURG, N. LEGASTELOIS, J.P. LHONNEUR, M. LE GOFF, C. SUAREZ, P. THOMINE, J. DUPREY, M. JEAN, F. LESACHEY, M. GIOVANONE, C. KERVADEC, V. BLANDIN, A. BOUFFARD, R. BROTON, O. DESHEULLES, J.C. HAIZE, B. MARIE, M.C. METTE, J.P. LECESNE, F. BEROT, P. CATHERINE, H. AUTARD DE BRAGARD, D. GIOT, M. HAIZE, S. DEBEAUPTE, L. FAUNY, J. MAILLARD, G. LEBARBENCHON, C. DE VALLAVIEILLE, H. MILET, C. MAURER, J. QUETIER, S. VOISIN, J. LAURENT, R. DUJARDIN, M. DEGRUGILLIER, J.P. TRAVERT.
Nombre de membres présents :	50	
Nombre de membres votants :	58	
Date de convocation :	23/05/2019	Absents représentés : D. HAMCHIN donne procuration à A.F. FOSSARD, Y. POISSON donne procuration à G. FOUCHER, J. MICLOT donne procuration à J.P. LHONNEUR, J. LEMAÎTRE donne procuration à M. LE GOFF, C. FREMONT donne procuration à J. QUETIER, P. AUBRIL donne procuration à P. THOMINE, A. LANGLOIS donne procuration à J. LAURENT, M. NEEL donne procuration à J. MAILLARD.
Date d'affichage du procès-verbal :		
Numéro de délibération :	813-2019-05-28	Absents excusés : A. SCELLE, O. OSMONT, D. CORNIERE, V. LETOURNEUR, B. JOSSET, S. LA DUNE, C. CHANTREUIL, C. MARIE, M.H. PERROTTE, S. MARAIS, J.P. JACQUET, B. NOEL, G. GUIOC.

Adoption de la Décision Modificative n°1 au Budget Principal

La Décision Modificative n°1 a principalement pour objet :

EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

- Au chapitre 67 – « *Charges exceptionnelles* » : d'augmenter de 5 000 € afin de pouvoir procéder à l'ensemble des écritures d'annulation de titres sur exercices antérieurs. Cette augmentation est compensée par une diminution au chapitre des dépenses imprévues.
- Au chapitre 022 – « *Dépenses imprévues* » : de diminuer de 15 786 € le montant des crédits prévus lors du budget primitif. Cette diminution permettra ainsi d'ajuster le montant de la DGF suite à la notification récemment perçue au sein des services. Puis, d'abonder le chapitre 67 afin de pouvoir procéder à différentes régularisations de titres sur exercices antérieurs afférentes à la restauration scolaire.

RECETTES

- Au chapitre 74 – « *Dotations, subventions et participations* » : de diminuer les crédits inscrits au titre de la Dotation Générale de Fonctionnement (DGF) pour un montant 10 786 €. Ce montant se décompose de la manière suivante :
 - diminution de la dotation d'intercommunalité de 11 027€ ;
 - augmentation de la dotation de compensation de 241 €.

EN SECTION D'INVESTISSEMENT

SLOW

DEPENSES

- Au chapitre 16 – « *Emprunts et dettes assimilés* » : d'augmenter de 1500 € pour permettre le remboursement de la caution à la société Soutifrais suite à la libération de l'atelier situé dans la Zone Industrielle de la Madeleine.
- Au chapitre 21 « *Immobilisations corporelles* » : de diminuer les crédits à hauteur de 1500 € afin de pouvoir les transférer au chapitre 16.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire, à l'unanimité, décident de :

- Adopter la Décision Modificative n° 1 au Budget Principal 2019 conformément au tableau de synthèse du budget joint au présent rapport.

Ainsi délibéré – Suivent les signatures.

Pour extrait certifié conforme,
CARENTAN, le 28 mai 2019
Le Président de la Communauté de Communes
de la Baie du Cotentin,

Jean-Pierre LHONNEUR
Délibération signée électroniquement



CC BAIE DU COTENTIN - BUDGET PRINCIPAL
Décision Modificative n°1 - Conseil Communautaire du 28 mai 2019

Fonctionnement									
DEPENSES					RECETTES				
Code	Libellé	BUDGET 2019	DM1	TOTAL BUDGET	Code	Libellé	BUDGET 2019	DM1	TOTAL BUDGET
011	Charges à caractère général	2 539 562,98		2 539 562,98	013	Atténuations de charges	47 100,00		47 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 912 682,00		4 912 682,00	70	Produits des services, domaine et ventes diverses	2 013 623,00		2 013 623,00
014	Atténuations de produits	3 367 340,00		3 367 340,00	73	Impôts et taxes	7 718 540,00		7 718 540,00
65	Autres charges de gestion courante	669 091,00		669 091,00	74	Dotations, subventions et participations	2 248 505,00	-10 786,00	2 237 719,00
66	Charges financières	413 313,00		413 313,00	75	Autres produits de gestion courante	516 442,00		516 442,00
67	Charges exceptionnelles	4 500,00	5 000,00	9 500,00	77	Produits exceptionnels	1 600,00		1 600,00
022	Dépenses imprévues	965 390,99	-15 786,00	949 604,99					
	sous-total dépenses réelles	12 871 879,97	-10 786,00	12 861 093,97		sous-total recettes réelles	12 545 810,00	-10 786,00	12 535 024,00
023	Virement à la section d'investissement	1 345 833,96		1 345 833,96					
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	741 609,00		741 609,00	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	67 833,00		67 833,00
	sous-total dépenses d'ordre	2 087 442,96	0,00	2 087 442,96		sous-total recettes d'ordre	67 833,00	0,00	67 833,00
					002	Excédent de fonctionnement reporté	2 345 679,93		2 345 679,93
	Total :	14 959 322,93	-10 786,00	14 948 536,93		Total :	14 959 322,93	-10 786,00	14 948 536,93

Investissement									
DEPENSES					RECETTES				
Code	Libellé	BUDGET 2019 + RAR	DM1	TOTAL BUDGET	Code	Libellé	BUDGET 2019 + RAR	DM1	TOTAL BUDGET
16	Emprunts et dettes assimilés	764 588,96	1 500,00	766 088,96	10	Dotations, fonds divers et réserves (dt 1068)	2 629 566,99		2 629 566,99
20	Immobilisations incorporelles	559 698,25		559 698,25	13	Subventions d'investissement reçues	1 603 393,65		1 603 393,65
21	Immobilisations corporelles	1 076 060,43	-1 500,00	1 074 560,43	16	Emprunts et dettes assimilés	2 912 652,00		2 912 652,00
23	Immobilisations en cours	5 189 039,58		5 189 039,58	20	Immobilisations incorporelles			0,00
26	Participat. Et créances rattachées	17 892,00		17 892,00	21	Immobilisations corporelles			0,00
204	Subventions d'équipement versées	73 930,00		73 930,00	23	Immobilisations en cours			0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	024	Produits des cessions d'immobilisations	258 000,00		258 000,00
	sous-total dépenses réelles	7 681 209,22	0,00	7 681 209,22		sous-total recettes réelles	7 403 612,64	0,00	7 403 612,64
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	67 833,00		67 833,00	021	Virement de la section de fonctionnement	1 345 833,96		1 345 833,96
041	Opérations patrimoniales	503 401,00		503 401,00	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	741 609,00		741 609,00
	sous-total dépenses d'ordre	571 234,00	0,00	571 234,00		sous-total recettes d'ordre	2 590 843,96	0,00	2 590 843,96
001	Déficit d'investissement reporté	1 742 013,38		1 742 013,38					
	Total :	9 994 456,60	0,00	9 994 456,60		Total :	9 994 456,60	0,00	9 994 456,60